

BARÈGES 7 AU 9 JUILLET (itinérance)

1) Départ parking camp Rollot -- refuge de la Glère

1/2 P 57 € PN 13 €

Déniv+ 640 m - tps estimé 3h00

Pique-nique (PN) tiré du sac



2) Départ refuge de la Glère -- lac de Mounicot -- Hourquette de Mounicot -- lac Nère -- lac de Madamète -- refuge Aygues Cluse

1/2 P 58 € PN 14 €

Déniv+ 785 m - déniv- 790 m - tps estimé 8h00

Pique-nique tiré du sac

3) Départ refuge d'Aygues Cluse -- parking camp Rollot

Déniv+ 190 m - déniv- 830 m - tps estimé 6h00

Pique-nique tiré du sac

A l'issue retour vers Biscarrosse

Tarifs :

Covoiturage 36 €/pers/voiture

Contribution obligatoire à l'agrément Tourisme FFRandonnée = 4 €

Candidatures par mail auprès de Joel CASTEX «jnspl@wanadoo.fr» en précisant le nombre de pique-niques

Retourner le bon ci-dessous rempli et accompagné du chèque de dépôt de garantie avant le 15 janvier 2026

PRÉ-INSCRIPTION : MONTAGNE BARÈGES 7 au 9 juillet 2026

NOM(S) - PRÉNOM(S) :

Chèque de dépôt /pers : 50 € x ... pers. = €

Chèque à l'ordre des Randonneurs des Sables du Born (RDSB) à transmettre à notre

Correspondante Tourisme : Françoise LAPASSOUZE - 15 rue des pinsons 40160 YCHOUX

Pour information :

1- Suite à la mise en conformité de RDSB au regard de la législation du code du Tourisme, ce document a pour raison de pré-inscription.

Après retour de validation du séjour par le responsable Tourisme du CDRP, les formulaires d'inscription seront transmis à chaque pré-inscrit. L'inscription définitive sera actée par retour des documents complétés et signés ainsi que par l'encaissement des chèques de dépôt.

2- En tant que qu'organisateur ou coorganisateur de séjour, RDSB doit se conformer aux règles du code du Tourisme. Pour cela et par délégation de l'agrément Tourisme de la FFR, une assurance RCP FFR est incluse dans l'offre du séjour.

3- De par les mêmes règles, RDSB est dans l'obligation de soumettre à chaque candidat à l'inscription, la possibilité d'accepter ou pas une ou plusieurs options facultatives, au-delà de la RCP FFR.

4- Les détails quant aux montants, soumissions et conditions générales seront diffusés aux pré-inscrits